

Arrêté en conseil C.P. 4302, approuvé le 15 octobre 1952: nommant M. Ralph Osborne Campney, membre du conseil privé de la reine pour le Canada, Solliciteur général.

Il présente aussi à la Chambre,—Rapport de la vérification des comptes de la Commission du district fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Aussi,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 9 et 23 juillet, 13 et 27 août, 10 et 24 septembre, 8 et 22 octobre et 12 novembre de l'année 1952, conformément aux dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1^{re} session), (versions anglaise et française).

Aussi,—Copie du résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} juin au 31 octobre 1952.

Et aussi,—Copie de l'ordonnance de la Commission mixte internationale, signée à Montréal (P.Q.), le 29 octobre 1952, approuvant la construction de certains ouvrages en vue du développement de l'énergie hydro-électrique dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent, ainsi que les lettres de transmission et d'accusé de réception (en anglais et en français).

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1952,—État indiquant:—1. Aux termes de la loi actuelle concernant les prix minimums, dans combien de cas les acheteurs a) de porc, b) de bœuf, c) d'autres produits agricoles, ont-ils dû effectuer des remboursements parce qu'ils avaient versé des montants inférieurs aux prix fixés?

2. Combien de plaintes a-t-on reçues au sujet de ces versements inférieurs?

3. Quelle publicité le gouvernement donne-t-il au fait que l'on peut obtenir sur demande, un remboursement, lorsqu'on peut prouver qu'il y a eu des versements inférieurs?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Le gouvernement fédéral détient-il les droits miniers et pétroliers sur les terrains occupés par les fermes expérimentales fédérales à Indian-Head et à Swift-Current?

2. A-t-on aliéné ces droits miniers et pétroliers au cours des cinq dernières années?

3. Dans l'affirmative, à qui et à quelles conditions?

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, pour M. Claxton, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Quel est le nombre d'unités de logement destinées au personnel marié, actuellement en voie de construction à la nouvelle gare aérienne du Corps d'aviation royal canadien à Moose-Jaw?

2. Ces unités représentent-elles le nombre total de logements à construire ou se propose-t-on d'en construire d'autres?

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Travaux publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français).